

GROUPE DE TRAVAIL CNAS DU 6 Juin 2013 « Logements »

Ce groupe de travail s'est réuni sous la présidence du sous directeur des politiques sociales et des conditions de travail. Il avait à son ordre du jour :

- **un état des lieux du parc de province,**
- **La mise en place d'une enquête et des éléments d'information sur la pré-sélection des bénéficiaires et le suivi locatif.**

L'ALPAF a présenté un bilan sur l'exécution du plan logement de 2006 initié par le ministre Breton. A l'origine, l'objectif était de réserver 500 logements en province dans des départements jugés prioritaires ou présentant une situation immobilière comparable à celle existant en Ile de France. En 2013, le bilan est plutôt positif 562 réservations nettes, portant le parc immobilier à 1587 logements hors Ile de France.

L'ALPAF fait le choix d'étaler les réservations en Province car il y a moins de dossiers en attente qu'en IDF. De plus, dans certains départements le taux de logements rendus au premier tour est important. Pour information, les réservations actuelles ne concernent que des logements dont la surface est supérieure ou égale à 25 %, celles plus petites font l'objet de nombreux refus.

Afin de faire le point sur ce parc immobilier, l'administration veut diffuser une enquête auprès d'environ 30 départements avec un retour prévu pour la fin d'année. **FO FINANCES a fait remarquer que cette enquête aurait du être diligentée depuis 2011...**

Le choix des départements sera fait en fonction de plusieurs critères : la cherté de la vie, le montant des loyers, le compte rendu annuel d'activité des délégations ... Plusieurs thèmes seront abordés : les logements du parc privé, le parc social avec un bilan de son utilisation, le lien avec la SRIAS, les effectifs, les actions spécifiques de la délégation, le mode de présélection des dossiers. Cette enquête associera la délégation, les assistants sociaux. Elle sera présentée en Comité Départemental d'Action Sociale.

A terme ce bilan a pour objectif de réorienter la politique du logement en province. Toutes les fédérations ont demandé que ce questionnaire soit national pour évaluer concrètement les besoins, surtout dans le cadre d'une réorientation de la politique immobilière.

La pré-sélection des bénéficiaires est effectuée en Ile de France par les services de l'ALPAF et en province selon les départements soit par le délégué soit par un comité de pré-sélection locale. Les dossiers présélectionnés sont transmis au bailleur social puis examinés par sa commission d'attribution qui in fine décide du locataire.

Suite aux réflexions engagées dans sa commission de travail logement, l'ALPAF a décidé d'initier un suivi locatif qui consiste à demander à chaque bailleur social, l'identité des locataires des logements réservés. L'ALPAF s'efforcera de vérifier qu'il existe toujours un lien entre le locataire et les ministères économiques et financiers.

L'ALPAF souhaiterait à terme récupérer ces logements ainsi que ceux occupés par des locataires ayant des revenus bien supérieurs au plafond de ressources. Les résultats de cette étude seront examinés en commission de travail.

Par ailleurs, un point a été fait sur l'accès des agents aux logements des Douanes gérés par l'Etablissement Public Administratif Masse des Douanes. Ce parc domanial comprend 2300 logements situés notamment dans les Bouches du Rhône, le Pas de Calais, l'Hérault, le Bas Rhin, les Pyrénées Atlantiques et la Haute Savoie, la Corse. Les douaniers restent prioritaires ! Toutefois en cas de vacances, ils peuvent être proposés aux agents finances extérieurs aux Douanes. Au 31/12/2012, 61 logements sont occupés par des non douaniers.

FO FINANCES rappelle que l'EPA Masse des Douanes a sa propre histoire. Il ne saurait être question de diluer ce contingent dans le parc locatif ministériel.

En résumé, le bilan sur le parc immobilier est primordial puisqu'il va déterminer l'ensemble de la politique logement à compter de 2014. FO FINANCES considère que le logement est une priorité pour les agents. Elle sera vigilante, d'autant que l'enquête pourrait cibler des besoins spécifiques non connus auparavant.

Afin d'obtenir une extension de l'enquête à tout le territoire, nous demandons à tous les représentants FO en CDAS de nous faire remonter les problèmes départementaux concernant les logements.

Délégation FO FINANCES

Françoise PHELIX (titulaire), Pascaline KERHOAS (titulaire)